



## Association Neuchâteloise de Football

Quai Robert-Comtesse 3 – 2000 Neuchâtel  
Tél 032 853 44 55  
Internet: www.football.ch/anf - E-mail: anf@football.ch

Comité central

### L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ANF 2019 aura lieu à la salle de spectacles de St.-Imier

**Le samedi 24 août 2019 – 09h30 précises**

#### ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'AG du 21 septembre 2018 à Hauterive
4. Rapports annuels
5. Rapport financier
6. Rapport des vérificateurs de comptes
7. Budget
8. Approbation des modifications apportées aux statuts
9. Approbation de la modification apportée à l'article 9 du Règlement de la procédure contentieuse de l'ANF.
- 10. Elections :**
  - 10.1 du président et des membres du comité central
  - 10.2 du président et des membres des commissions (CJ + CR)
  - 10.3 d'une nouvelle membre de la commission de recours
  - 10.4 de plusieurs nouveaux membres de la commission de jeu.
  - 10.5 des vérificateurs de comptes
11. Propositions
  - 11.1 du comité central
  - 11.2 des clubs
12. Admission – démission
13. Orientation concernant le championnat et la Coupe Neuchâteloise
14. Distinctions – Honorariat
15. Remise des diplômes
16. Prochaines assemblées
  - 16.1 2020 FC Couvet (100<sup>ème</sup> anniversaire)
  - 16.2 2021 FC Les Bois
  - 16.3 2022 FC Béroche-Gorgier (100<sup>ème</sup> anniversaire)
  - 16.4 2023 FC Etoile-Sporting (125<sup>ème</sup> anniversaire)
17. Divers
18. Contre-appel

**Participation obligatoire de tous les clubs – amende statutaire – selon art. 29 des statuts**

Neuchâtel, le 23.07.2019